



Jean-Paul LECOQ

12, rue Michel Gautier

76600 LE HAVRE

Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

Le Havre, le 7 juin 2019

Communiqué

Il y a 2 ans, pour les "500 ans", Edouard Philippe faisait de la centrale thermique et de ses cheminées éclairées le symbole de l'innovation industrielle au Havre, aujourd'hui il confirme sa fermeture !

En confirmant hier la fermeture de la centrale thermique du Havre dès 2021, le gouvernement d'Edouard Philippe porte un mauvais coup au territoire, à l'emploi, mais bien au-delà, à la politique énergétique du pays et à son indépendance.

Il raye de la carte un outil industriel en pleine mutation écologique. Un outil qui a mobilisé 220 millions d'investissements au cours des dernières années et qui se trouve engagé dans une modification de son process industriel pour substituer au charbon, un combustible vert, l'éco-combust.

D'ailleurs, la centrale jumelle du Havre, située à Cordemais en Loire Atlantique où le ministre de l'écologie annonce ses ambitions, et qui est engagée dans la même transition, sera maintenue en activité... cherchez l'erreur !

Se passer de notre centrale thermique pour garantir l'approvisionnement des besoins en l'électricité, induit de miser dans les années à venir sur l'hypothétique centrale nucléaire EPR de Flamanville, pari risqué qui n'a rien de plus écologique, mais aussi sur des approvisionnements extérieurs.

Ainsi, déjà nous parle-t-on de création d'infrastructures pour connecter les réseaux Français et Anglais sous la Manche, ou de possibles contrats avec l'Allemagne et... ses centrales à charbon !

Des incohérences écologiques, des effets d'annonces politiques au prix de destructions d'emplois, et la fin de l'auto approvisionnement électrique de la France, avec à l'arrivée une envolée des tarifs, voilà ce que cette décision implique.

Mes pensées vont aux 200 salariés de notre centrale et aux 1.000 autres que l'on nomme technocratiquement "emplois indirects" qui vivent aujourd'hui de l'activité de notre centrale thermique. A leur savoir-faire, à leur investissement personnel dans la mutation de leur outil de travail, à leur attachement à notre territoire. On leur parle de reconversion alors qu'ils étaient en train de se reconvertir. On leur parle d'aller voir ailleurs alors qu'ils vivent et veulent vivre ici.

Dès l'annonce de cette décision en avril dernier, le consensus politique local, de mise jusqu'à présent pour défendre l'avenir de notre centrale thermique sans charbon, avait été ébréché. Le plus récent Maire du Havre ne parlait plus de cet avenir, mais de la hauteur du plan social qui devait accompagner cette fermeture.

Quand un territoire se résigne et ne parle plus d'une même voix sur des sujets d'enjeux majeurs, il ne peut en effet pas attendre grand chose d'autres que... des plans sociaux et des destructions d'emploi.

Je le regrette amèrement et condamne sans réserve cette décision de fermeture prématurée qui ne procède d'aucune transition écologique, mais d'une logique de rupture à visée médiatique et électoraliste.

La transition écologique induit la mutation de nos outils industriels, pas leur destruction. Gâchis et développement durable ne font jamais bon ménage !

Pour suivre mon activité parlementaire :

- Site Internet : <http://www.jeanpaul-lecoq.fr/>
- Site de l'Assemblée : http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC_PA335612
- Compte Facebook : « Jean-Paul LECOQ »
- Chaîne You Tube : « Jean-Paul LECOQ »